

Processus de sélection du développeur

La signature de l'accord de développement exclusif, qu'ADPI-RDC a signé avec les deux consortiums encore lice, le 16 octobre 2018, fut l'aboutissement d'un long processus, entamé en 2010, avec l'Appel d'Avis à Manifestation d'intérêt (AMI), au standard international.

| | |
|----------------|--|
| Octobre 2010 | La République Démocratique du Congo a lancé une procédure de sélection d'un Concessionnaire en charge du développement du projet Inga 3. 9 candidats manifestent leur intérêt |
| Décembre 2011 | La République Démocratique du Congo a recruté, après appel à candidature, le groupement Orrick Rambaud Martel – Banque Lazard et Frères – Tractebel (OLT) comme son Cabinet d'assistance juridique, financière et technique |
| Septembre 2013 | Le groupement de Cabinet d'ingénierie américano – français AECOM-EDF, recruté compétitivement selon les règles de la Banque Africaine de Développement (BAD) rend publics les résultats des études de faisabilité du Projet Grand Inga sous financement de la BAD |
| Juin 2015 | Seuls trois groupements candidats restent en lice : i. ProInga, composé de têtes de file Cobra-AEE Power, leader espagnol ; ii. Chine Inga 3, composé de têtes de file China Three Gorges International corporation (CTGI)- State Grid International Development limited (SGID), leader chinois ; iii. SNC Lavallin-Daewoo-Posco, leader canadien, ont reçu communication du dossier de consultation phase d'échanges (le Dossier de Consultation Phase d'Echanges) destiné à organiser des échanges avec les Candidats sur la structure et les caractéristiques essentielles du Projet ; |
| Février 2016 | Envoi, aux 3 candidats concessionnaires, du Dossier d'Appel d'Offres (DAO), pour la construction de Inga 3, dite basse chute, d'une puissance de 4'800 MW, Phase 1 du projet Grand Inga. Critères de sélection : • Appréciation de la qualité et crédibilité du plan de financement envisagées ; • Evaluation de la qualité et crédibilité du plan de développement du Projet ; • Dégagement de la Valeur ajoutée locale ; • Préservation et mise en valeur du site d'Inga ; • Détermination du prix plancher et établissement des retombées financières pour l'Etat ; |
| Septembre 2016 | Réception des offres de 2 consortiums : 1. ProInga ; 2. Chine Inga3 ; Le 3 ^{ème} , Lavallin-Daewoo-Posco, s'est auto exclu, pour des raisons qui lui sont propres |
| 13 juin 2017 | Au terme de (i) l'analyse des dossiers d'offres, (ii) des auditions des Candidats conduites dans le cadre de la phase d'offres et (iii) des différentes évolutions attachées au développement du Projet, ADPI-RDC a notifié aux Candidats, sa décision de solliciter de leur part, sur le fondement des articles 3.3.2, 5.5 et 6.5 du DAO, toutes mesures permettant la remise d'une offre commune (l'Offre), en particulier par la constitution d'un groupement candidat unifié. ADPI publie un communiqué, par lequel elle autorisait les 2 candidats de fusionner leurs groupements en un seul consortium, afin de produire une offre unique optimisée, |

| | |
|-----------------------|--|
| | <p>d'une puissance installée comprise entre 10 000 MW et 12 000 MW, telle que proposée par chacun, dans leurs dossiers respectifs. La décision des 2 consortiums, en lice, de passer directement au schéma Haute Chute a été motivée par la nécessité de satisfaire au critère de rentabilité et du Prix plancher.</p> <p>En effet, Considérant le niveau des investissements à consentir, notamment l'équipement de la centrale à 4800 MW, avec des turbines Bi-chute, le projet ne saurait offrir un prix plancher concurrentiel et être rentable.</p> <p>Quant à l'ADPI, bien que sensible à cet argument, sa décision d'accepter cette proposition a été principalement dictée par le souci d'être en phase avec la politique énergétique nationale, à savoir offrir suffisamment l'énergie à la population congolaise et à son industrie, à hauteur des besoins exprimés.</p> |
| 20 décembre 2017 | <p>les Candidats ont fait parvenir à ADPI-RDC leur premier courrier conjoint dans lequel est décrit le contour technique, financier, socio-environnemental, économique et managérial de l'offre unique sollicitée</p> |
| Du 04 au 07 juin 2018 | <p>A la suite de multiples échanges entre ADPI-RDC et les Candidats, les parties ont tenu des réunions à Paris au cours desquelles les Candidats ont présenté les chiffres clés de leur offre commune optimisée ainsi que leur engagement à financer les études techniques et financières nécessaires à l'exécution du Projet. un tarif concurrentiel du KWH est annoncé.</p> |
| Octobre 2018 | <p>Signature de l'Accord de Développement Exclusif avec les consortiums Chinois et espagnol. Premier acte engageant liant l'Etat congolais et les consortiums chinois et espagnols. D'où la solennité donnée à l'évènement.</p> |
| Novembre 2018 | <p>Dépôt de l'offre unique optimisée, par les Consortiums Chinois et Espagnol ainsi que du plan de développement du projet</p> |